



LABOUR RUSSIA 2013

# RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DU L20 POUR LA REUNION DES DIRIGEANTS DU G20

SAINT-PÉTERSBOURG, FÉDÉRATION DE RUSSIE  
5-6 SEPTEMBRE 2013

- 2 Priorités politiques clés
- 3 Soutenir la demande globale et réduire les inégalités
- 3 Créer des emplois et promouvoir des qualifications pour toutes les générations
- 3 Principes et pratique pour un investissement à long terme
- 4 Combattre la fraude et l'évasion fiscales
- 4 Promouvoir des réformes du système financier
- 4 Garantir un développement durable et de bonnes conditions de travail dans les chaînes de valeur mondiales
- 5 Suivi des engagements
- 5 Développer le rôle du L20

**1** Le ralentissement ou la baisse de la croissance dans les économies développées et les marchés émergents, la hausse du chômage, l'accroissement des inégalités de revenus, l'insuffisance des progrès en ce qui concerne la réglementation financière, l'érosion de l'assiette fiscale et un changement climatique non maîtrisé constituent des défis majeurs à l'échelle mondiale auxquels seront confrontés les dirigeants du G20 lors de la réunion qui se tiendra à Saint-Petersbourg.

**2** L'insuffisance de la demande globale est renforcée par un manque de confiance dans la mesure où pratiquement 60% des personnes affirment que leurs revenus n'ont pas augmenté au rythme du coût de la vie au cours des deux dernières années<sup>1</sup>. En outre, le désespoir sape la confiance étant donné qu'une famille qui travaille sur deux a été directement touchée par la perte d'emplois ou la réduction du temps de travail.

**3** Le G20 a perdu du terrain et toute confiance dans sa capacité à coordonner les politiques nécessaires pour sortir les économies de la crise dans la mesure où les engagements ne semblent pas être respectés. Les citoyens se sentent abandonnés par leur gouvernement puisque 80% des personnes indiquent que leur gouvernement n'est pas parvenu à lutter contre le chômage et seulement 13% des personnes considèrent qu'il gouverne dans l'intérêt des travailleurs/euses<sup>2</sup>.

1 Sondage d'opinion mondial de la CSI 2013, disponible sur: <http://www.ituc-csi.org/ituc-global-poll-2013-prepared-for>

2 Ibid.

In partnership with



**4** Les dirigeants ont la possibilité, lors du Sommet de Saint-Pétersbourg, de rétablir la confiance de l'opinion publique dans la coordination des politiques économiques mondiales, en s'appuyant sur les conclusions conjointes des ministres du Travail et des Finances<sup>3</sup>.

**5** Nous avons besoin d'un changement de rythme et de profondeur des actions tant à l'échelle mondiale que nationale. Le G20 devrait prendre des mesures coordonnées pour favoriser la relance en vue d'une croissance inclusive, verte et durable à long terme axée sur l'emploi. Les gouvernements du G20 doivent tenir leurs engagements pris à Los Cabos et prendre des mesures visant à soutenir la demande intérieure en investissant dans l'éducation, l'innovation et l'infrastructure. Les mesures doivent, dans le même temps, garantir une transition vers une « économie verte » et un développement durable avec des emplois de qualité.

## Priorités politiques clés

- Créer des emplois de qualité, générer une croissance inclusive et fixer des objectifs en matière d'emploi à l'échelle nationale ;
- Favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail ;
- Accroître la demande globale durable ;
- Augmenter les investissements à long terme dans l'infrastructure et l'économie verte ;
- Mettre fin à l'évasion fiscale et aux transferts de bénéfices et s'orienter vers une taxation équitable et progressive ;
- Mettre en place une réglementation efficace du système financier et œuvrer pour introduire une taxe sur les transactions financières à l'échelle mondiale (TTF) ;
- Garantir les droits des travailleurs et un travail sûr dans les chaînes de valeur mondiales.

Pour atteindre ces priorités, les dirigeants du G20 doivent mettre en œuvre un **Plan d'action pour l'emploi du G20** holistique.

- Fixer des objectifs d'emploi à l'échelle nationale ;
- Accroître la demande globale durable ;
- Augmenter les investissements publics et privés ;
- Mobiliser des ressources privées et publiques, conjuguées à des mesures fiscales et à une TTF ;
- Réduire les inégalités de revenus grâce à un renforcement de la négociation collective, à des salaires minimums forts et à un socle de protection sociale.

---

<sup>3</sup> «La toute première réunion des ministres des Finances et du Travail du G20 s'est tenue à Moscou », nouvelles et communiqués de presse du G20, le 19 juillet 2013, disponible sur (en anglais): <http://en.g20russia.ru/news/20130719/781660747.html>

## **Soutenir la demande globale et réduire les inégalités**

Le L20 soutient les politiques du marché du travail et d'investissement visant à augmenter la demande globale et à réduire les inégalités:

- En élargissant la négociation collective afin de rétablir le lien entre les salaires et la productivité ;
- En mettant en place et en renforçant la protection sociale et en améliorant le dialogue social ;
- En garantissant un accès à des services publics et à des services collectifs de qualité, en particulier l'éducation et les soins de santé.

## **Créer des emplois et promouvoir des qualifications pour toutes les générations**

Des marchés du travail résistants et le développement des compétences doivent être garantis par le biais des actions suivantes:

- Renforcer les institutions du marché du travail et fournir des mesures d'incitation à la création d'emplois ;
- L'éducation, la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie ;
- Renforcer les apprentissages de qualité et les étendre aux secteurs à dominante féminine ;
- Stratégies visant à réduire l'économie informelle, à formaliser les pratiques commerciales durables et à garantir un travail décent ;
- Permettre aux PME de faciliter l'accès au travail décent et d'offrir des emplois décents en partie en garantissant un financement abordable ;
- Établir des régimes fiscaux et de prestations contribuant tant à l'augmentation de la productivité qu'à la réduction des inégalités.

## **Principes et pratique pour un investissement à long terme**

Le G20 doit:

- Faire une distinction entre les investissements et la spéculation grâce à une plus grande responsabilisation et transparence tout au long de la chaîne d'investissement, notamment la responsabilité des gestionnaires d'actifs à l'égard des détenteurs d'actifs, et adopter les principes de haut niveau de l'OCDE pour les investissements à long terme par les investisseurs institutionnels ;
- Développer le marché pour les actifs financiers à long terme en vue de financer des emplois durables dans les industries à valeur ajoutée, encourager la productivité et la transformation structurelle, notamment l'atténuation du changement climatique ;
- Garantir des accords équitables de partage des risques et des bénéfices dès que l'on a recours à l'argent public pour mobiliser les financements privés à long terme.

## **Combattre la fraude et l'évasion fiscales**

Le G20 doit:

- Veiller à ce que les niveaux de taxation imposés aux EMN reflètent la substance économique de leurs activités – paiement de taxes lorsque des profits et une valeur ajoutée sont générés – et freiner l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert de bénéfices vers des régimes fiscaux agressifs ;
- Taxer les transactions financières à court terme afin d'empêcher le comportement spéculatif et obtenir de nouvelles sources de financement.

## **Promouvoir des réformes du système financier**

Le G20 doit agir afin de mettre en œuvre des réformes financières et:

- Mettre en application l'engagement du G20 à « mettre fin aux groupes trop grands pour faire faillite » en prenant des mesures structurelles visant à protéger les activités des banques de détail et commerciales des activités bancaires d'investissement et des transactions de marché volatiles ;
- Prendre des mesures sans délai afin de respecter les échéances du Plan d'action du G20/Conseil de stabilité financière concernant la réglementation des opérations sur les dérivés de gré à gré, le système bancaire parallèle et la mise en œuvre de cadres de résolution ;
- Garantir une imposition effective du secteur financier moyennant des prélèvements sur les banques et une TTF ;
- Veiller à ce que l'accord « Bâle III » ne soit pas compromis par un recours à une auto-déclaration et à une autoévaluation par les institutions financières ;
- Interdire le courtage à haute fréquence ;
- Lever des impôts afin d'empêcher les renflouements financés par les contribuables.

## **Garantir un développement durable et de bonnes conditions de travail dans les chaînes de valeur mondiales**

Le L20 appelle le G20 à œuvrer pour mettre fin à l'exploitation, garantir les droits du travail et le travail décent dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) par le biais des actions suivantes:

- Mettre en œuvre l'Agenda pour le travail décent à travers les CVM, notamment en incluant des responsabilités applicables aux investisseurs et aux États dans les accords commerciaux ;
- Veiller à ce que les nouveaux Objectifs du millénaire pour le développement pour l'après-2015 incluent le travail décent, des socles de protection sociale, une éducation publique et une justice climatique et garantissent un accord ambitieux mondial en matière de changement climatique en 2015 ;
- Appliquer les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (EMN) et la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales ;

- Garantir un espace politique suffisant pour les pays en développement dans les traités commerciaux et d'investissement.

## Suivi des engagements

Afin que le G20 redevienne un agent efficace de coordination des mesures en matière de politique économique mondiale, il doit développer une architecture internationale et:

- Appliquer les engagements pris dans le passé et faire régulièrement rapport, par exemple à travers les études/base de données du Groupe de travail sur l'emploi (GTE) ;
- Donner au GTE un mandat permanent et institutionnaliser sa coopération avec le volet financier du G20 et les partenaires sociaux ;
- Institutionnaliser la Réunion conjointe des ministres du Travail et de l'Emploi et des Finances afin de promouvoir la cohérence des politiques et du financement ;
- Améliorer le Cadre d'évaluation de la responsabilisation en incluant « l'emploi et la protection sociale » comme facteurs de risque ;
- Développer un processus conjoint entre le Processus d'évaluation mutuelle des ministres des Finances et le GTE.

## Développer le rôle du L20

Dans la situation dangereuse actuelle, le dialogue social doit être soutenu et renforcé par les gouvernements, notamment au niveau du G20. Le L20 devrait être associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques financières, fiscales, économiques et du travail. Le L20 propose dès lors de:

- Collaborer avec les gouvernements et les institutions financières afin d'identifier les mesures nécessaires pour s'attaquer aux tendances en matière d'emploi, les mécanismes de mise en garde rapide et fournir des rapports analytiques ;
- Suivre de près l'application des engagements du G20 et présenter les impacts économiques et autres des politiques ;
- Participer activement aux réunions des sherpas et du GTE et présenter les recommandations prioritaires aux représentants du G20, à titre consultatif ;
- Faciliter le Sommet du L20 afin de présenter les points de vue syndicaux sur l'état actuel de l'économie mondiale et d'en débattre, et collaborer avec les dirigeants du G20 et les organisations internationales, notamment l'OIT, l'OCDE et la Banque mondiale et le FMI ;
- Poursuivre la collaboration avec le B20 sur des questions prioritaires convenues, en tant que base du dialogue social avec les dirigeants du G20.

# RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DU L20 POUR LA RÉUNION DES DIRIGEANTS DU G20

SAINT-PÉTERSBOURG, FÉDÉRATION DE RUSSIE  
5-6 SEPTEMBRE 2013



## Global Unions

[www.global-unions.org](http://www.global-unions.org)



## BWI

[www.bwint.org](http://www.bwint.org)



## EI

[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)



## IAEA

[www.iaea-globalunion.org](http://www.iaea-globalunion.org)



## IFJ

[www.ifj.org](http://www.ifj.org)



## IndustriALL

[www.industrialunion.org](http://www.industrialunion.org)



## ITF

[www.itf.org.uk](http://www.itf.org.uk)



## ITUC

[www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)



## IUF

[www.iuf.org](http://www.iuf.org)



## PSI

[www.world-psi.org](http://www.world-psi.org)



## TUAC

[www.tuac.org](http://www.tuac.org)



## UNI

[www.uniglobalunion.org](http://www.uniglobalunion.org)

